

Lettre aux élu.e.s de la Communauté de l'Auxerrois le 12 novembre 2024

Mesdames et Messieurs les élu.e.s,

Le 3 octobre 2024, la délibération n° 2024-207 : *Stratégie relative aux déchets : fin de la phase d'études - adoption du plan d'actions et lancement expérimentation 2025*, a été retirée par le Président de la CA en raison du manque de majorité pour approuver cette délibération.

Le 21 novembre prochain, une délibération semblable sera proposée au vote.

Pourtant les questions essentielles demeurent :

- plusieurs conseils municipaux des communes dites « volontaires » n'ont pas délibéré pour approuver ce volontariat.
- la caractérisation des collectes actuelles sur les sites des communes volontaires n'a pas été faite ; comment évaluer l'efficacité des PAV par rapport à la collecte en porte à porte si on ne connaît pas le point de départ ?
- en Commission Déchets du 4 novembre dernier, une caractérisation globale effectuée par un cabinet privé a été évoquée mais n'a pas été présentée aux élus qui en ignorent le contenu réel.
- le rapport annuel 2023 de la collecte montre les bons résultats de la collecte en porte à porte.
- les critères d'évaluation de l'expérimentation n'ont pas été discutés ; pour prendre une décision partagée dans toute expérimentation, il faut au préalable se mettre d'accord sur les résultats de cette expérimentation (les performances) qui valideraient ou contrediraient les choix de départ.
- les critères de nomination des membres la Commission d'évaluation de l'expérimentation n'ont pas été exposés à la Commission Environnement.
- les dépenses en investissement et en fonctionnement n'ont pas été évaluées ; la CA ne peut pas se lancer dans une aventure financière à l'aveugle.
- le budget consacré à l'expérimentation est très important (1 565 000 euros pour l'installation de 45 sites de valorisation sur 7 communes).
- la question de l'aide aux personnes âgées ou handicapées n'est pas réglée.
- les actions citoyennes menées sur le territoire de la CA montrent qu'il n'y a pas d'acceptation sociale de l'abandon du porte à porte pour la collecte en PAV.

Aussi, nous vous demandons de voter **contre** la délibération d'adoption du plan d'action et lancement expérimentation 2025 qui vous sera proposée le 21 novembre prochain. Ne vous absteniez pas ! Les abstentions ne sont pas comptabilisées dans le décompte final !

Nous vous remercions de votre attention.

Bien cordialement

Collectif élus-citoyens AuxR_M sa collecte en porte à porte